

Conditions Générales de Ventes

1 - DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente réglementent tous les rapports présents et futurs MADAME STEEL et l'Acheteur, sous réserve de dérogations éventuelles spécifiquement convenues par écrit.

2. ACCEPTATION DE COMMANDE ET PAIEMENT

Les commandes sont toujours subordonnées à l'acceptation de MADAME STEEL qui se réserve la faculté de les refuser dans un délai de 30 jours à compter de leur réception. Pour la première commande, le paiement doit être effectué d'avance dès réception de l'avis de disponibilité des produits ; pour les commandes suivantes, prélèvement à 45 jours fin de mois si acceptation COFACE.

3. LIVRAISON

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif ; l'Acheteur ne pourra réclamer ni l'annulation intégrale ou partielle des ordres ni l'indemnisation de dommages en cas de retards de livraison ou de livraisons partielles qui se produiraient pour une quelconque raison. La marchandise voyage toujours aux risques et périls de l'Acheteur, même lorsque la modalité franco de port a été convenue. Toutefois, aucune responsabilité ne pourra être attribuée à MADAME STEEL, aussi bien dans le cas de quantités manquantes que lors d'avaries de tous types dues à l'arrimage et/ou le chargement ou durant le transport. L'Acheteur doit, dans son propre intérêt, vérifier la quantité et l'état de l'emballage avant d'accepter la marchandise et exprimer, si nécessaire, les réserves qui s'imposent au transporteur.

4. GARANTIE

MADAME STEEL offre une garantie de 24 mois couvrant tout défaut lié à la conception, aux matériaux ou à la fabrication, conformément aux conditions suivantes :

- Tout défaut apparent doit obligatoirement être signalé à MADAME STEEL au moment de la réception du produit.
- Tout dysfonctionnement constaté lors d'une utilisation conforme doit être communiqué à MADAME STEEL dans un délai maximum de 7 jours après la livraison.

Au-delà de ces délais, aucune garantie ne pourra être mise en œuvre. La période de garantie de 24 mois prend effet à la date de livraison. Pour toute demande, le client doit informer MADAME STEEL en détaillant le problème rencontré et en fournissant des photos. MADAME STEEL peut également demander le retour du produit pour une analyse dans ses ateliers.

La garantie ne s'applique pas dans les situations suivantes :

- (i) Installation non conforme aux règles de l'art ou aux instructions éventuelles, ainsi qu'usage inadapté, anormal ou non conforme à la nature ou à l'usage prévu du produit ;
- (ii) conditions de stockage, d'entretien ou de conservation inappropriées après livraison (conditions climatiques ou hydrométriques inadaptées, température excessive, exposition lumineuse, entrepôt insuffisamment protégé, etc.).

Le client reconnaît également être informé que les finitions et traitements de surface peuvent évoluer dans le temps selon les conditions décrites au point (ii). Cette évolution naturelle n'est pas couverte par la garantie.

5. CAS D'EXCLUSION DE LA GARANTIE

• MADAME STEEL décline formellement toute responsabilité dans les cas suivants : utilisation inappropriée ou non raisonnable des produits et/ou stockage inapproprié.

• Dans le cas d'intervention pratiquées sur les produits qui n'ont pas été préalablement autorisées par écrit par MADAME STEEL (ex : désassemblage, montage, modifications, remplacements, etc.) ; si les qualités et les performances ont été compromises par le montage d'accessoires non approuvés par MADAME STEEL.

• Les produits ont été modifiés, altérés ou réparés par des tiers n'ayant pas préalablement obtenu une autorisation de MADAME STEEL.

• L'installation électrique et/ou mécanique des produits n'est pas correcte, par exemple sans mise à la terre pour les produits appartenant à la classe 1.

• Les produits ont été endommagés après avoir été expédiés par MADAME STEEL.

• Les valeurs limites de température ambiante et de tension sont supérieures à celles préconisées et/ou le produit est exposé à des charges mécaniques non conformes à son usage prévu.

• Les défauts du produit sont dus à des événements imprévus et imprévisibles, décharges électriques y compris.

• L'installation électrique fonctionne dans un milieu dont les caractéristiques ne sont pas conformes à celles nécessaires pour un fonctionnement correct, à savoir surtensions d'une amplitude supérieure à 1 000V entre les deux conducteurs (L et N) et à 2 000V entre conducteur et terre (L et PE, N et PE) en application de la norme CEI 61000-4-5 (2005-

11) ; ou bien les appareils sont installés sur des équipements dépourvus de systèmes de protection contre les surtensions.

- Le flux du produit est supérieur ou égal à 70 % du flux nominal pendant la période de 60 000 heures.
- Les variations de température de couleur et de flux lumineux se trouvent dans les limites de tolérance fixées par le fabricant de LED ; elles peuvent en effet varier d'un lot à l'autre.

6. MODALITÉ D'ACCEPTATION DE LA GARANTIE

Si la société MADAME STEEL reconnaît le défaut, elle peut choisir de remplacer ou de réparer les produits défectueux ou encore de proposer un produit alternatif présentant les mêmes caractéristiques essentielles.

- Si la réparation ou le remplacement s'avèrent impossibles ou dépassent le coût de la valeur facturée des produits défectueux, MADAME STEEL peut résilier le contrat de vente en remboursant le prix d'achat à l'acheteur (hors frais de transport et d'installation).
- MADAME STEEL doit toujours pouvoir examiner le produit défectueux ; le démontage et les frais de transport incombe à l'acheteur.
- La garantie couvre les services mentionnés au paragraphe 6. Les éventuels coûts issus du démantèlement des produits défectueux et de l'installation et/ou du remplacement des produits (neufs ou réparés) seront à la charge de l'acheteur y compris : indemnités journalières et déplacements, équipements de levage, échafaudages, ou tout autre frais annexe.
- MADAME STEEL décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou immatériels subis par l'acheteur ou par des tiers et provoqués par des défaut avérés, tels que la perte d'utilisation, le manque à gagner et la diminution d'économie d'énergie. Toutefois, en cas de dommage grave dû à des défauts de fabrication, de conception ou de matériaux attribuables à la société MADAME STEEL, cette dernière est disposée à participer à un remboursement égal à 10 % maximum de la valeur de la marchandise facturée afin de contribuer aux frais, dûment documentés, que l'Acheteur devra supporter. Cette participation sera définie et convenue au fur et à mesure.

7. EXTENSION DE GARANTIE

MADAME STEEL étend sa garantie sur les produits LED dans un délai de 5 ans à compter de la date de la facture de vente, uniquement si le formulaire « Extension Garantie MADAME STEEL » a dûment été rempli, et après l'avoir renvoyé un mois maximum suivant la date de la facture.

8. RETOURS

Les retours de marchandise ne seront pas acceptés sans autorisation écrite préalable de MADAME STEEL et à défaut de cette autorisation, la marchandise sera renvoyée à son expéditeur. Les retours de marchandise autorisés devront être envoyés franco de port, en parfait état et dans leur emballage d'origine ; dans le cas contraire, MADAME STEEL se réserve le droit de débiter à l'Acheteur les frais encourus pour la réparation. La marchandise dont le retour a été autorisé sera créditez à hauteur de son prix d'achat et augmentée du remboursement des frais dans une mesure conventionnelle de 15 %.

9. MODIFICATIONS DES PRODUITS

MADAME STEEL se réserve le droit d'apporter à tout moment, à sa seule discréction et sans avis préalable, des améliorations ou des modifications à ses produits. Les descriptions, illustrations et informations techniques contenues dans les catalogues, dépliants, listes de prix, etc., de MADAME STEEL ne sont pas contractuelles.

10. CATALOGUE

Les descriptions, illustrations et informations techniques contenues dans les catalogues, dépliants, listes de prix, etc., de MADAME STEEL ne sont pas contractuelles.

11. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

MADAME STEEL demeurera propriétaire des produits jusqu'à ce que le paiement de la valeur correspondante soit intégralement effectué.

12. LOI APPLICABLE-CONTROVERSES

Pour tout ce qui n'est pas prévu dans ces conditions générales de vente, la loi monégasque et le Tribunal de Monaco seront seuls compétents. MADAME STEEL se réserve le droit d'agir auprès du Tribunal du siège de l'Acheteur.